



2016/2242(INI)

27.6.2017

AVIS

de la commission de la culture et de l'éducation

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

sur le contrôle des dépenses et le suivi du rapport coût-efficacité des systèmes de garantie pour la jeunesse de l'UE
(2016/2242(INI))

Rapporteure pour avis: Therese Comodini Cachia

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission de la culture et de l'éducation invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. souligne que la garantie pour la jeunesse remplit un rôle essentiel à l'appui des mesures permettant aux jeunes sans emploi d'acquérir les compétences, l'expérience et les connaissances nécessaires pour exercer un emploi à long terme et créer leur propre entreprise, et qu'elle offre également la possibilité de remédier à l'inadéquation des compétences;
2. met en évidence l'importance de l'éducation et de l'orientation professionnelle pour enseigner aux jeunes l'éthique du travail et les compétences requises sur le marché du travail; fait néanmoins observer que l'enseignement non seulement devrait apporter des aptitudes et des compétences pertinentes par rapport aux besoins du marché du travail, mais doit aussi contribuer au développement personnel et à l'évolution des jeunes pour en faire des citoyens proactifs et responsables; insiste, par conséquent, sur la nécessité d'intégrer l'éducation civique dans l'ensemble du système éducatif, par des méthodes d'éducation aussi bien formelles que non formelles;
3. souligne la nécessité de créer et de développer une orientation professionnelle de qualité tout au long de la vie avec la participation active des familles afin d'aider les jeunes à prendre de meilleures décisions concernant leur éducation et leur carrière professionnelle;
4. relève que, pour que leurs effets soient garantis à long terme, les mesures soutenues par la garantie pour la jeunesse doivent également remédier aux obstacles structurels auxquels sont confrontés les jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (les NEET); encourage les États membres à prévoir des engagements financiers spécifiques dans leur budget national en vue de relever ces défis structurels;
5. souligne que l'instauration de guichets uniques devrait être appuyée afin de stimuler les effets positifs de la garantie pour la jeunesse en mettant à la disposition des jeunes, en un seul et même endroit, tous les services et toutes les orientations nécessaires;
6. précise que les NEET forment un groupe hétérogène et diversifié, et que les systèmes sont plus efficaces et avantageux sur le plan du rapport coût-efficacité lorsqu'ils sont destinés à relever des défis spécifiques; met l'accent, à cet égard, sur la nécessité de mettre en place des stratégies globales comportant des objectifs clairs et conçues pour cibler toutes les catégories de NEET;
7. souligne que les mesures relevant de la garantie pour la jeunesse sont susceptibles d'être plus efficaces et d'avoir un meilleur rapport coût-efficacité lorsqu'elles assistent les jeunes dans leur entrée sur le marché du travail de manière à leur offrir des possibilités d'emploi et une progression salariale durables;
8. met en évidence le fait que l'évaluation du rapport coût-efficacité de la garantie pour la jeunesse doit prendre en compte la qualité des offres de la garantie pour la jeunesse; insiste sur la nécessité de définir un cadre de qualité prévoyant des normes de qualité pour de telles offres;

9. souligne le fait que des systèmes d'aide financière sont également nécessaires pour venir en aide aux jeunes qui risquent de devenir des NEET;
10. constate que l'insuffisance des informations disponibles sur le coût potentiel de la mise en œuvre d'un tel système dans un État membre peut entraîner un financement inadéquat en vue de la mise en place dudit système et de la réalisation de ses objectifs; invite les États membres à «dresser un état des lieux complet des coûts engendrés par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse», ainsi que le recommande le rapport spécial de la Cour des comptes européenne¹;
11. prend acte du fait qu'il peut être difficile de toucher tous les jeunes, en raison du manque de visibilité du système; préconise l'adoption de mesures visant à améliorer la possibilité de financement de campagnes locales organisées de concert avec tous les partenaires locaux concernés, y compris avec les organisations de jeunesse, et à soutenir la mise en place de plateformes pour l'inscription des jeunes dans le système; recommande que les informations liées à la garantie pour la jeunesse soient universellement accessibles et compréhensibles par tous;
12. invite la Commission à fournir des informations plus précises sur le rapport coût-efficacité de la garantie pour la jeunesse et sur la façon dont la mise en œuvre du programme est surveillée dans les États membres, ainsi qu'à présenter des rapports annuels exhaustifs à ce sujet;
13. demande une diversification des canaux de financement aux niveaux local, régional et national afin d'atteindre tous les jeunes; relève en outre que les collectivités locales et régionales sont déjà très actives et devraient être soutenues dans leur action en faveur de la jeunesse grâce à l'intégration de différentes lignes politiques;
14. invite la Commission à renforcer la mise en œuvre par les États membres des systèmes approuvés au titre de la garantie pour la jeunesse, et à mettre en place un système de suivi transparent, global et à données ouvertes du rapport coût-efficacité, des réformes structurelles et des mesures ciblant les personnes;
15. prie la Commission de recenser et de diffuser les bonnes pratiques de suivi et de déclaration en se fondant sur la comparaison des systèmes qui existent dans les divers États membres;
16. appelle de ses vœux l'adoption d'une approche de partenariat étroit dans laquelle partenaires sociaux, organisations de jeunesse, écoles, établissements de formation, pourvoyeurs d'emploi privés et organisations du secteur tertiaire participent à la conception, à la mise en œuvre, à la réalisation des objectifs et au suivi du système de la garantie pour la jeunesse;
17. souligne que les compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) pourraient offrir un potentiel considérable de création d'emplois durables, et invite partant les États membres à inclure dans leur plan de mise en œuvre de

¹ Rapport spécial n° 5/2017 intitulé «Chômage des jeunes: les politiques de l'UE ont-elles changé le cours des choses? - Évaluation de la garantie pour la jeunesse et de l'initiative pour l'emploi des jeunes» (http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR17_5/SR_YOUTH_GUARANTEE_FR.pdf).

la garantie pour la jeunesse des mesures efficaces relatives à l'amélioration des aptitudes en matière de TIC et des compétences numériques.

INFORMATIONS SUR L'ADOPTION PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS

Date de l'adoption	21.6.2017
Résultat du vote final	+: 22 -: 1 0: 4
Membres présents au moment du vote final	Dominique Bilde, Andrea Bocskor, Nikolaos Chountis, Silvia Costa, Angel Dzhambazki, Jill Evans, María Teresa Giménez Barbat, Giorgos Grammatikakis, Petra Kammerevert, Svetoslav Hristov Malinov, Curzio Maltese, Stefano Maullu, Morten Messerschmidt, Luigi Morgano, Momchil Nekov, John Procter, Michaela Šojdrová, Yana Toom, Helga Trüpel, Sabine Verheyen, Julie Ward, Bogdan Brunon Wenta, Theodoros Zagorakis, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Milan Zver, Krystyna Łybacka
Suppléants présents au moment du vote final	Emma McClarkin

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

22	+
PPE	Andrea Bocskor, Svetoslav Hristov Malinov, Stefano Maullu, Sabine Verheyen, Bogdan Brunon Wenta, Theodoros Zagorakis, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Milan Zver, Michaela Šojdrová
S&D	Silvia Costa, Giorgos Grammatikakis, Petra Kammerevert, Luigi Morgano, Momchil Nekov, Julie Ward, Krystyna Lybacka
ADLE	María Teresa Giménez Barbat, Yana Toom
GUE/NGL	Nikolaos Chountis, Curzio Maltese
Verts/ALE	Jill Evans, Helga Trüpel

1	-
ENF	Dominique Bilde

4	0
ECR	Angel Dzhambazki, Emma McClarkin, Morten Messerschmidt, John Procter

Légende des signes utilisés:

- + : pour
- : contre
- 0 : abstention